Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215600602-20251218-2025121808-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

COMMUNE DE LES FOUGERETS

Séance du jeudi 18 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 18 décembre à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHESNAIS Yannick.

Date de convocation du Conseil Municipal le 14 décembre 2025.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Absent(e)s excusé(e)s : Karine LORGEOUX, Marie-Pierre CLAINCHARD, Gaëtan JAMET, Véronique LHOMME

Pouvoirs : Karine LORGEOUX donne pouvoir à Elise REGENT, Marie-Pierre CLAINCHARD donne pouvoir à Béatrice BAGOT, Gaëtan JAMET donne pouvoir à Gwénolé DANILO, Véronique LHOMME donne pouvoir à Yves CHOTARD

Secrétaire de séance : Béatrice BAGOT

2025-12-18-08 Attribution de subvention pour l'association l'Espoir de l'Oust

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal une demande de subvention exceptionnelle pour l'année 2025, accordée à l'EDO. Il est proposé à l'assemblée de se prononcer sur l'attribution et le versement d'une subvention exceptionnelle de 400 €.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer et de verser une subvention exceptionnelle de 400 € à l'association EDO ;
- Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget communal au chapitre 65 ;
- Charge Monsieur Le Maire des formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Les Fougerêts, les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Yannick CHESNAIS

La secrétaire de séance,
Béatrice BAGOT

MAIRIE de LES FOUGERETS
56 (Morbihan)